



**LES  
FEMMES  
IRANIENNES  
PAYENT LE PRIX  
DE LA  
LIBERTÉ**

**FÉVRIER-MARS 2018**

**RAPPORT MENSUEL**  
**Commission des Femmes**  
du Conseil national de la Résistance iranienne



## Les femmes iraniennes payent le prix de la liberté

La résistance des femmes iraniennes dans les prisons a éclipsé les nouvelles de février et de mars. Au premier rang, la grève de la faim continue du prisonnier politique Golrokh Ebrahimi Iraee et sa résistance acharnée avec sa compagne Atena Daemi. Mme Iraee est dans le coma après 62 jours de grève de la faim pour protester contre son exil illégal à la tristement célèbre prison de Qarchak en violation du principe de séparation des catégories de prisonniers, exigeant d'être renvoyée à la prison des femmes dans la prison d'Evin.

Le Comité des femmes du CNRI a lancé un appel exhortant les organisations des droits humains et des droits des femmes à prendre immédiatement des mesures efficaces pour sauver Golrokh Iraee et obtenir sa libération inconditionnelle.

### Golrokh Ebrahimi Iraee et Atena Daemi

Une écrivaine et militante des droits de l'homme, Mme Iraee a été condamnée à six ans de prison pour avoir écrit un livre inédit sur la punition cruelle de la lapidation. Son mari, Arash Sadeghi, également défenseur des droits de l'homme purgeant une peine de prison de 19 ans, a risqué sa vie en organisant une grève de la faim de 72 jours pour protester contre l'arrestation illégale et la détention de sa femme.

Le couple emprisonné a attiré un soutien national et mondial, forçant le régime à libérer Mme Iraee. Néanmoins, les forces de sécurité l'ont à nouveau arrêtée en janvier 2017 en revenant sur la promesse faite par le Procureur.



Tout au long de son incarcération, Mme Iraee s'est élevée contre les injustices du régime, sa dernière lettre étant une lettre ouverte le 9 janvier, au milieu du soulèvement national exigeant un changement de régime. Elle a appelé les jeunes iraniens à endurer et payer le prix de la liberté. Dans une partie de sa lettre, elle écrit: «La règle perfide (du régime) peut être renversée si nous marchons sur la route les yeux ouverts, et si nous comprenons de façon réaliste que nous devons filer un long chemin à un coût élevé. Et notre ennemi est féroce. Si nous envisageons de nous libérer du joug de la tyrannie, si nous voulons ne plus mendier nos droits dans notre propre patrie, nous devons évaluer le prix que nous devons payer dans ce chemin difficile. Par expérience, nous savons que ce prix comprend l'emprisonnement, la torture et l'exécution et être accusé de faire la guerre à Dieu. Nous ne devons pas craindre les difficultés. Nous devons croire que chaque peur peut être surmontée, que chaque demande peut être satisfaite et que tous les murs de l'oppression peuvent être brisés. »

C'est en réaction à cet appel que le régime a pris des mesures de représailles contre elle et sa compagne Atena Daemi qui avait envoyé une lettre ouverte similaire quelques jours plus tôt. Le procureur d'Evin a fabriqué une nouvelle affaire contre les deux prisonniers politiques et les a convoqués cinq fois pour un interrogatoire. Finalement, le 24 janvier 2018, les prisonniers résistants ont été emmenés de force pour interrogatoire à la salle 2A du CGG à Evin et en réaction à leur forte résistance, ils ont été brutalisés et transférés illégalement à la tristement célèbre prison de Qarchak à Varamin. Golrokh Iraee et Atena Daemi ont exigé d'être renvoyés à Evin, fixant un délai de 10 jours avant de faire la grève de la faim pour protester contre la violation par le régime du principe de classification et de séparation des prisonniers et de leur exil illégal à Qarchak.

Le 3 février, ils ont entamé leur grève de la faim et ont entamé une grève de la faim sèche le 10 février. Les conditions des deux prisonniers se sont rapidement détériorées à la lumière des conditions carcérales déplorables. Atena Daemi, qui avait fait une grève de la faim pendant 54 jours en avril et mai 2017, a mis fin à sa grève de la faim le 15 février "pour rester en vie et rester une épine dans les yeux de ses ennemis".

Dans un message audio, elle a dit: «Ne vous fatiguez pas parce que je ne reculerai jamais sur mes positions. Je ne m'excuserai jamais du crime que je n'ai pas commis, car en tant qu'être humain, j'ai droit à la liberté de parole, d'opinion et de protestation, et personne ne devrait me priver de mes droits. Je vous dis que chaque jour je ferai savoir au monde le manque d'indépendance de la magistrature et l'injustice et l'oppression. Chaque jour, je vais crier à vos oreilles que vos propres lois ont été brisées par vous-mêmes. Vous avez battu et brutalisé et arrêté ma famille. Nous Attendons les conséquences de cette sauvage violence.

Les conditions de Mme Iraee dans la prison de Qarchak ont été atroces. La prison de Qarchak est un élevage de poulets désaffecté qui détient des centaines de femmes reconnues coupables d'infractions violentes dans des conditions très éloignées des conditions élémentaires des Nations unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela). Les plaintes courantes mentionnent des sols souillés d'urine, un manque de ventilation, des salles de bains insuffisantes et sales, la prévalence de maladies contagieuses, des aliments de mauvaise qualité contenant de petits morceaux de pierre et de l'eau salée.

Le 20 février, Mme Iraee et Mme Daemi ont été privées de contacts avec leurs familles et ne peuvent les appeler qu'une fois par semaine en présence d'agents pénitentiaires. Ils ont été détenus dans des conditions similaires à l'isolement cellulaire. Elles n'étaient pas autorisés à quitter la salle et personne n'avait la permission de leur rendre visite.

Le 21 février 2018, le Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) a appelé les organisations internationales des droits de l'homme et des droits des femmes à prendre des mesures immédiates et efficaces pour sauver la vie de deux prisonniers en grève de la faim, Mme Golrokh Iraee et Sohail Arabi,<sup>1</sup> qui sont à risque.

Amnesty International a publié une déclaration le 9 mars 2018, exprimant son inquiétude face à la situation de Golrokh Iraee et demandant sa libération immédiate ainsi que celle d'Atena Daemi.

AI écrit: «Golrokh Ebrahimi Iraee, qui a fait une grève de la faim pendant 35 jours, est en très mauvaise santé. Au cours de la dernière semaine, elle a été placée sous perfusion intraveineuse sans son consentement et, parfois, elle a été incapable de bouger. Elle souffre de crampes sévères dans les muscles, que le médecin de la prison a confirmé être le résultat de la grève de la faim. »

Selon Luther Luther, directeur de la recherche et du plaidoyer d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord: «Nous sommes extrêmement alarmés par les informations de la prison de Shahr-e Rey sur le ciblage et l'escalade des mauvais traitements de Golrokh et Atena. Ils n'auraient jamais dû être emprisonnés en premier lieu et il semble maintenant que les autorités iraniennes les soumettent délibérément à des traitements cruels, inhumains et dégradants en raison de leur militantisme ouvert et de leur travail continu en faveur des droits de l'homme même derrière les barreaux. Mme Iraee et Mme Daemi, détenues à l'origine dans le quartier de quarantaine, ont de nouveau été brutalisées le lundi 12 mars 2018 et traînées dans le quartier des mères où des femmes enceintes et une vingtaine d'enfants sont détenus avec leur mère. Considérant l'état de santé de la faim qui frappe Golrokh Iraee, le service des mères est une pression supplémentaire sur elle.

---

<sup>1</sup> Le prisonnier politique Sohail Arabi a été banni à la prison du Grand Téhéran, alias Fashafouyeh, pour avoir entamé une grève de la faim et protesté contre le transfert illégal d'Atena Daemi et de Golrokh Iraee à la prison de Qarchak. Il a mis fin à sa grève de la faim à la veille du Nouvel An perse après 55 jours. Il a été brutalisé en prison pendant une grève de la faim et était soupçonné d'avoir subi des lésions cérébrales dues à de violents coups sur la tête. La mère de M. Arabi, Farangis Mazloum, a organisé une campagne pour sauver la vie de son fils, mais n'a pas été en mesure d'obtenir sa libération ou même de lui rendre visite.

Haj Moradi, le procureur adjoint d'Evin supervisant les prisonniers politiques, a déclaré aux familles des prisonniers que Golrokh ne serait pas renvoyée à Evin même si elle mourait. D'autres rapports indiquent que l'ordre de transfert doit être délivré par le procureur de Téhéran, Jaafari Dowlatabadi. Le 15 mars, le président de la sous-commission des droits de l'homme (DROI) du Parlement européen, M. Pier Antonio Panzeri (S & D, IT), a exprimé sa profonde préoccupation concernant la détention de deux femmes défenseurs des droits humains en Iran. Il a déclaré qu'ils purgeaient des peines d'emprisonnement longues et injustes qui ont été prononcées uniquement pour leur travail pacifique en faveur des droits humains. Il a écrit dans sa déclaration, "Golrokh Ebrahimi Iraee et Atena Daemi devraient également recevoir des soins médicaux urgents et appropriés en raison de leur état de santé fragile et en détérioration suite à leur longue grève de la faim et mauvais traitements, y compris le harcèlement attaques physiques par d'autres détenus et gardes. J'appelle l'administration pénitentiaire et les autorités compétentes à garantir des contacts réguliers avec les membres de la famille, notamment des visites dans les prisons et des appels téléphoniques. J'appelle également les autorités à prendre des mesures immédiates pour améliorer les conditions de détention et les installations de la prison de Shahr-e Rey. " Le 19 mars, quatre experts de l'ONU ont fait une déclaration à Genève exprimant leur inquiétude "concernant le ciblage continu des défenseurs des droits de l'homme en Iran, y compris des informations selon lesquelles deux défenseuses des droits de l'homme auraient été battues en détention". Le communiqué dit: "Le 12 mars, les deux défenseurs auraient été battus par des gardes anti-émeutes à la suite d'une perturbation, puis transférés dans le quartier général de la prison."

Les experts ont noté dans leur déclaration: "Nous avons essayé d'engager un dialogue avec les autorités sur cette question, mais en vain. Nous appelons à la libération immédiate d'Atena Daemi et de Golrokh Ebrahimi Iraee, ainsi qu'à la libération de tous ceux qui ont été emprisonnés pour avoir exercé leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique. " Les experts ont appelé les autorités à mener une enquête rapide et impartiale sur les allégations de passages à tabac et à garantir la responsabilité de telles actions. Au moment de la rédaction, Golrokh Iraee est entrée dans le coma et aurait été transférée dans un hôpital près de la prison de Shahr-e Ray (Qarchak) pour son sentiment constant de nausée et de vomissements dus à une vésicule biliaire endommagée. Le nom de l'hôpital n'a pas été annoncé. Il n'y a pas eu de nouvelles de Mme Iraee après son hospitalisation et les demandes de renseignements de sa famille n'ont pas été Traitées

### Maryam Akbari Monfared

Maryam Akbari Monfared, une autre intervenante, s'est exprimée derrière les barreaux, reprochant à Salavati, l'un des juges notoires du régime clérical, d'avoir condamné Mme Akbari à 15 ans d'emprisonnement.

Dans une lettre ouverte fortement formulée, Maryam Akbari Monfared a réagi en énumérant les crimes des mollahs sous leur domination et s'est vantée de s'être opposée au régime. Elle a dit: "Mes compatriotes enchaînés et moi sommes ceux qui doivent accorder l'amnistie".

La lettre publiée le 30 mars 2018 se lisait en partie: «Dans cet environnement sombre qui n'avait aucune ouverture sur la liberté et la justice, une génération de pionniers qui ne pouvaient être intimidés ou séduits révélait la nature inhumaine et médiévale de ce régime. Salut aux martyrs qui ont donné leur vie pour la liberté, saluons les martyrs des années 1980, les martyrs du massacre de 1988, qui ont semé les graines de la protestation et de la résistance dans la société iranienne et fait s'incliner le monde devant leur magnificence ...



La lettre publiée le 30 mars 2018 se lisait en partie: «Dans cet environnement sombre qui n'avait aucune ouverture sur la liberté et la justice, une génération de pionniers qui ne pouvaient être intimidés ou séduits révélait la nature inhumaine et médiévale de ce régime . Hommage aux martyrs qui ont donné leur vie pour la liberté, saluons les martyrs des années 1980, les martyrs du massacre de 1988, qui ont semé les graines de la protestation et de la résistance dans la société iranienne et fait s'incliner le monde devant leur magnificence ...

"Le massacre de 1988 a jeté les bases d'un régime d'exécutions, un cycle incessant d'exécutions qui a été mis en place jusqu'à cette date. La République islamique n'a apporté que du carnage, du pillage et de l'effusion de sang pour l'Iran et les Iraniens. Il a volé la richesse et les ressources du pays.

Les banques et les caisses de retraite ont fait faillite, les gens ont faim et l'économie a été paralysée ... "Au milieu de tant de misère et de malheur, les mollahs ont senti que leur fin était imminente. Ils cherchent à couvrir tant d'années d'oppression et ce qu'ils ont fait au peuple iranien avec la tromperie de l'amnistie.

"Ce que j'ai brièvement énuméré est une réponse à Abolghassem Salavati qui a dit à mon mari après sa dernière enquête," Laissez-moi vérifier et voir si son nom figure sur la liste d'amnistie. "

"Après neuf ans d'emprisonnement, je suis fier et ferme et mon cœur est rempli de joie pour tous ses moments. Non seulement je demande justice pour ma sœur et mes frères, mais aussi pour moi-même pour la vie que tu m'as volée, l'enfance que tu as volée à mes enfants et qui les a privés de vivre pendant neuf ans. Donc, mes compatriotes enchaînés et moi sommes ceux qui doivent vous accorder l'amnistie. "Avec tout mon amour et ma foi, j'adresse mes plus chaleureux saluts aux martyrs qui sont tombés pour la liberté et aux martyrs de l'insurrection de décembre et janvier qui sont devenus des symboles d'honnêteté, d'altruisme et de persévérance."

Maryam Akbari a également déclaré sa solidarité avec Golrokh Iraee en faisant une grève de la faim de trois jours et en exhortant les organisations internationales des droits de l'homme à prendre des mesures urgentes pour sauver la vie de Mme Iraee. S'adressant à Mme Iraee, elle a écrit: «Peut-être que c'est une vie difficile, douloureuse et agonisante, mais qu'il ne fait aucun doute que nous avons fait la bonne chose. Nous surmonterons cette souffrance. Aujourd'hui, la liberté est un jour plus proche de nous.

## Mères des prisonniers politiques

Des mères de prisonniers politiques ont également défendu leurs enfants.

Mme Dayeh Sahrifeh a été convoquée le 2 février 2018 par le département des renseignements de Sanandaj et a été pressée de coopérer pour briser la grève de la faim de ses fils en prison.

Les fils de Mme Sharifeh, Ramin et Afshin Hossein Panahi, sont des prisonniers politiques condamnés à mort et 8 ans de prison, respectivement.

Dayeh Sahrifeh a bravé les fonctionnaires du Département du Renseignement et a déclaré: «Mes fils ont été injustement condamnés à des peines injustes. Une grande injustice leur a été faite. Si le régime ne répond pas à leur demande, leur père et moi nous mettrons le feu devant le département du renseignement de Sanandaj. "

Mme Farangis Mazloun a également organisé une campagne pour sauver la vie de son fils. Elle a appelé à des manifestations et à des manifestations devant les prisons, le parlement et d'autres endroits pour faire pression sur les autorités afin de libérer son fils, Soheil Arabi, un blogueur web emprisonné pour avoir écrit contre les pratiques injustes du régime. Les protestations des femmes



Une autre manifestation de la résistance des femmes iraniennes a été leur participation à des manifestations anti-gouvernementales. Au total, ils ont participé à au moins 55 manifestations et manifestations en février et en mars.

### **Journée internationale de la femme**

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, [le 8 mars](#), les femmes iraniennes sont descendues dans les rues de Téhéran après 39 ans et ont manifesté devant le ministère du Travail.

Les femmes brandissaient des pancartes qui disaient «Non à la discrimination fondée sur le sexe», «Non à la loi du travail discriminatoire», «Des salaires équitables et équitables pour les femmes», «Liberté, égalité, justice». Les forces de sécurité, les agents en civil et les troupes féminines stationnées dans la région ont attaqué les participants et les ont brutalisés avec des matraques et des chocs. Les forces de sécurité n'ont permis à personne de prendre des photos ou de tourner des films de ce rassemblement.



Au moins 59 femmes et 25 hommes ont été arrêtés. Ils ont été accusés d' "agir contre la sécurité nationale".

Au moins 14 des femmes arrêtées ont été transférées à la prison de Qarchak, à Varamin, où elles ont été privées de l'accès à l'eau et au matériel hygiénique.

Mahshid Pour Assadi, diplômé en philosophie de l'Université Allameh de Téhéran; Marzieh Amiri, étudiante en sciences sociales à l'université de Téhéran; et Atefeh Khosravi, un médecin; ont été détenus dans le quartier général de la prison de Qarchak.

Le secrétariat du Conseil national de la Résistance iranienne a publié une déclaration appelant les organisations internationales à condamner le raid contre les femmes et à prendre d'urgence des mesures pour libérer les personnes arrêtées.

### **Manifestations à Ahwaz**

Des milliers de femmes ont également participé activement aux manifestations de fin mars à Ahwaz, capitale de la province du Khuzistan, dans le sud-ouest de l'Iran.

Les manifestations qui ont débuté [le 28 mars](#) et se sont poursuivies en avril étaient contre l'approche raciste de la télévision d'Etat contre les Arabes iraniens.

Les manifestants ont brandi des slogans en arabe et en farsi, exigeant la démission du chef de la station de radio et de télévision publique du Khuzistan, présenté des excuses officielles au groupe ethnique arabe aux dirigeants du réseau de télévision d'Etat 2 et réprimandé les responsables du programme raciste.

Au moins deux femmes, Ayesheh et Khadijeh Neassi ont été identifiées parmi les centaines arrêtées dans ces manifestations dans les villes et villages de la province.

### **Yarsan femmes**

Au moins 70 femmes derviches ont été emmenées à la prison de Qarchak. Ils faisaient partie des personnes arrêtées lors de la répression de la réunion des derviches à Téhéran, lundi soir 19 février, qui s'est poursuivie jusqu'à mardi matin 20 février 2018. Ils ont été brutalisés et emmenés dans le quartier de quarantaine 3.

Une femme enceinte, Leili Nayeb Zadeh, était parmi ceux qui ont été arrêtés. Un porte-parole de la Force de sécurité d'Etat a reconnu qu'au moins 300 personnes (dont un grand nombre de femmes) avaient été arrêtées lors d'un raid contre le rassemblement des derviches à Téhéran.

Le Comité des femmes du CNRI a lancé un appel urgent le 20 février, exhortant les organisations internationales des droits de l'homme à prendre des mesures immédiates pour que les femmes arrêtées soient relâchées.

Le 29 mars 2018, Amnesty International a publié une action urgente condamnant l'arrestation arbitraire et les mauvais traitements infligés à 11 femmes appartenant à la minorité religieuse Gonabadi Dervish. Selon la déclaration d'Amnesty International, les forces de sécurité ont eu recours à des passages à tabac, à l'utilisation d'armes à feu, à des canons à eau et à des gaz lacrymogènes pour disperser la foule. Les femmes ont été emmenées au centre de détention de Vozara où elles ont déclaré avoir été soumises à des fouilles corporelles intrusives par des agents féminins, intimidant des interrogatoires, des insultes et hurlant. Dans les 24 heures qui ont suivi, les autorités ont transféré 10 des femmes dans la section de quarantaine de la prison de Shahr-e Rey près de Téhéran et ont libéré le reste.

Les personnes transférées sont Shokoufeh Yadollahi, Sepideh Moradi, Maryam Farisani, Nazila Nouri, Sima Entesari, Shima Entesari, Shahnaz Kiani, Maryam Barakouhi, Elham Ahmadi et Avisha Jalaledin. Après plusieurs jours, une 11e femme, Sedigheh Safabakht, qui était apparemment détenue à la prison d'Evin auparavant, a également été transférée à la prison de Shahr-e Rey. Selon certaines informations, certaines femmes subissent des interrogatoires nocturnes impliquant des insultes et des menaces verbales.

Ces derniers jours, des prisonnières se sont plaintes que des émanations se soient échappées du système de drainage, remplissant leurs chambres d'odeurs nauséabondes. En conséquence, Shima Entesari, qui souffre d'asthme, a éprouvé de graves difficultés respiratoires nécessitant de l'oxygène supplémentaire. De plus, des témoins oculaires ont déclaré que les forces de sécurité avaient sévèrement battu Shokoufeh Yadollahi au moment de son arrestation, provoquant des blessures à la tête. Les autorités lui ont refusé l'accès aux soins médicaux apparemment après qu'elle a refusé d'être transférée à l'hôpital



### Arrestations d'étudiants

En réprimant les participants au soulèvement national de décembre et janvier, le régime a arrêté plus de femmes, d'étudiants universitaires ou leur a infligé de lourdes peines.

Leila Hosseinzadeh, étudiante en anthropologie à l'université de Téhéran, a été condamnée à six ans de prison - cinq ans pour rassemblement et collusion et un an pour propagande contre l'État. Elle a également été interdite de quitter le pays pendant deux ans.

Banafsheh Cheraghi, étudiant en sciences à l'université de Téhéran, a été arrêté chez lui le mardi 6 mars 2018 par les forces de sécurité.

Parisa Rafii, 21 ans, étudiante en photographie à l'école des beaux-arts de l'université de Téhéran, a été enlevée par des agents en civil alors qu'elle quittait l'école le 25 février 2018.

Malgré l'achèvement de ses enquêtes préliminaires et de ses interrogatoires à la prison d'Evin, elle n'a pas été libérée en raison de ce que son interrogateur a qualifié de «manque de coopération».



Une jeune femme, Roya Saghiri, 24 ans, a été jugée à Tabriz et condamnée à près de deux ans d'emprisonnement pour avoir diffusé de la propagande contre le régime et insulté le dirigeant des mollahs. Mme Saghiri est également accusée d "apparaître en public sans le Hijab (voile) religieux en enlevant son écharpe dans la rue".

Mme Saghiri a été arrêtée à la place Sa'at de Tabriz le 31 décembre 2017 et est détenue depuis dans la section des femmes de la prison centrale de Tabriz, capitale de la province iranienne du nord-ouest de l'Azerbaïdjan oriental.

### Femme, ses enfants pris en otage

Le régime a également pris en otage la femme d'un militant kurde. La femme et les deux enfants d'un militant kurde ont été arrêtés par des agents du Département des renseignements le samedi 3 mars 2018, lorsqu'ils sont arrivés à l'aéroport de Tabriz d'Istanbul, en Turquie, où ils avaient rendu visite à leur mari et père Barzan Faroughi.

Les enfants de 12 et 5 ans ont été libérés après trois jours, mais Mme Shetaw Faroughi reste en détention. Elle a été transférée à la prison centrale de Sanandaj, capitale de la province du Kurdistan iranien, le samedi 24 mars 2018.



Mme Faroughi doit fournir une caution de 200 millions de toumans à libérer temporairement.

### Des peines lourdes pour s'opposer au voile obligatoire

Dans un communiqué publié dans tous les médias d'Etat le 23 février 2018, la Force de sécurité d'Etat a annoncé: "Selon le paragraphe 2 de l'article 639, encourager les personnes à fuir le voile est passible d'une peine d'emprisonnement de 10 ans. Cette phrase ne peut pas être transformée en d'autres formes de punition.

En conséquence, Maryam Shariatmadari a été condamnée à un an de prison pour avoir «encouragé la corruption en enlevant son voile». Le décret a été publié le 25 mars 2018 par le 2e tribunal pénal de la province de Téhéran.

Maryam Shariatmadari, 32 ans, est étudiante en informatique à l'université Amir Kabir de Téhéran. Elle a été poussée hors d'une boîte de télécommunications par un officier de la Force de Sécurité d'État et blessée au genou le 23 février 2018, alors qu'elle protestait contre le voile obligatoire en enlevant son châle. Le Comité des femmes du Conseil national de la Résistance iranienne condamne toute forme d'attaque, brutalisant ou blessant les femmes qui s'opposent au voile obligatoire.



Le Comité des femmes a également appelé à la libération immédiate de toutes les femmes qui ont été arrêtées et emprisonnées pour avoir voilé ou enlevé leur voile, protesté et opposé au voile obligatoire et considéré comme injustes les verdicts d'emprisonnement pour les manifestants contre le voile obligatoire.